



## MÉTAUX OSISKO SIGNE UNE ENTENTE D'ACHAT POUR L'ACQUISITION DE LA PROPRIÉTÉ KEY ANACON DANS LE CAMP MINIER DE BATHURST

**(Montréal – le 27 décembre 2017)** Métaux Osisko (la « Société » ou « Métaux Osisko ») (TSX-V : OM; FRANCFORT : OB5) a le plaisir d'annoncer la signature d'une entente d'achat définitive visant l'acquisition d'une participation indivise de 100 % dans les claims de la propriété Key Anacon et le secteur avoisinant (« Key Anacon ») auprès de Hunter Brook Holdings Limited (le « vendeur »).

Key Anacon est situé dans le camp minier de Bathurst (« CMB ») et se trouve à environ 19 km au sud de la ville de Bathurst au Nouveau-Brunswick, et à 16 km au sud-est de l'ancienne mine Brunswick n°12. La propriété Key Anacon est constituée de 45 unités de claims d'une superficie totale de 981 hectares et couvre, sur une distance d'environ 12 kilomètres, l'horizon Brunswick qui s'étend également sur des claims adjacents et environnants détenus par Métaux Osisko.

### **Faits saillants du projet**

Key Anacon renferme deux (2) importants gîtes de sulfures massifs volcanogènes de type Bathurst. Les deux gîtes, Principal et Est, sont encaissés dans la stratigraphie de l'horizon Brunswick qui est similaire aux roches encaissantes de l'ancienne mine Brunswick n°12. Les ressources historiques à Key Anacon ne sont pas conformes aux dispositions du Règlement 43-101; aucune estimation de ressources minérales actuelles n'a été effectuée et les données de forage disponibles sont antérieures à la réglementation et aux normes de contrôle de la qualité actuelles.

La base de données des indices et gîtes minéraux du Ministère du Développement de l'énergie et des ressources du Nouveau-Brunswick indique que le gîte Principal renferme des ressources historiques totalisant 1,87 million de tonnes à des teneurs de 6,93 % Zn, 2,63 % Pb, 0,16 % Cu et 84 g/t Ag contenues dans plusieurs lentilles plissées (source : 2003, Economic Geology, Monographie 11). Key Anacon a fait l'objet de travaux de forage en surface et sous terre. Bien qu'aucune production ne soit rapportée, le développement de préproduction historique comprend un puits de 460 mètres, une monterie de ventilation, huit niveaux de développement et trois sous-niveaux. Le potentiel d'exploration est considérable sous le gîte, à 400 mètres de profondeur, ainsi que dans les extensions latérales.

Le gîte Key Anacon Est est situé à 1,5 km au nord-est, dans l'extension latérale du gîte Principal. Il a été recoupé par plusieurs sondages. La meilleure intersection, rapportée dans un communiqué publié par Rio Algom le 16 août 1993, provient du sondage 93-42 qui a recoupé un intervalle de 19,9 mètres à des teneurs de 7,86 % Zn, 3,58 % Pb, 0,33 % Cu et 78 g/t Ag au sein d'un intervalle minéralisé plus large à des teneurs de 3,38 % Zn, 1,35 % Pb, 0,75 % Cu et 40,94 g/t Ag sur 82,3 mètres.

Les derniers travaux d'exploration réalisés à Key Anacon remontent en 2001. Le potentiel sur la propriété ainsi que sur les claims adjacents détenus par Métaux Osisko est considéré excellent, compte tenu de la présence de ces gîtes significatifs encaissés dans la stratigraphie favorable de l'horizon Brunswick qui s'étend sur une distance considérable, avec des patrons d'altération et de plissement typiquement associés aux gîtes du CMB.

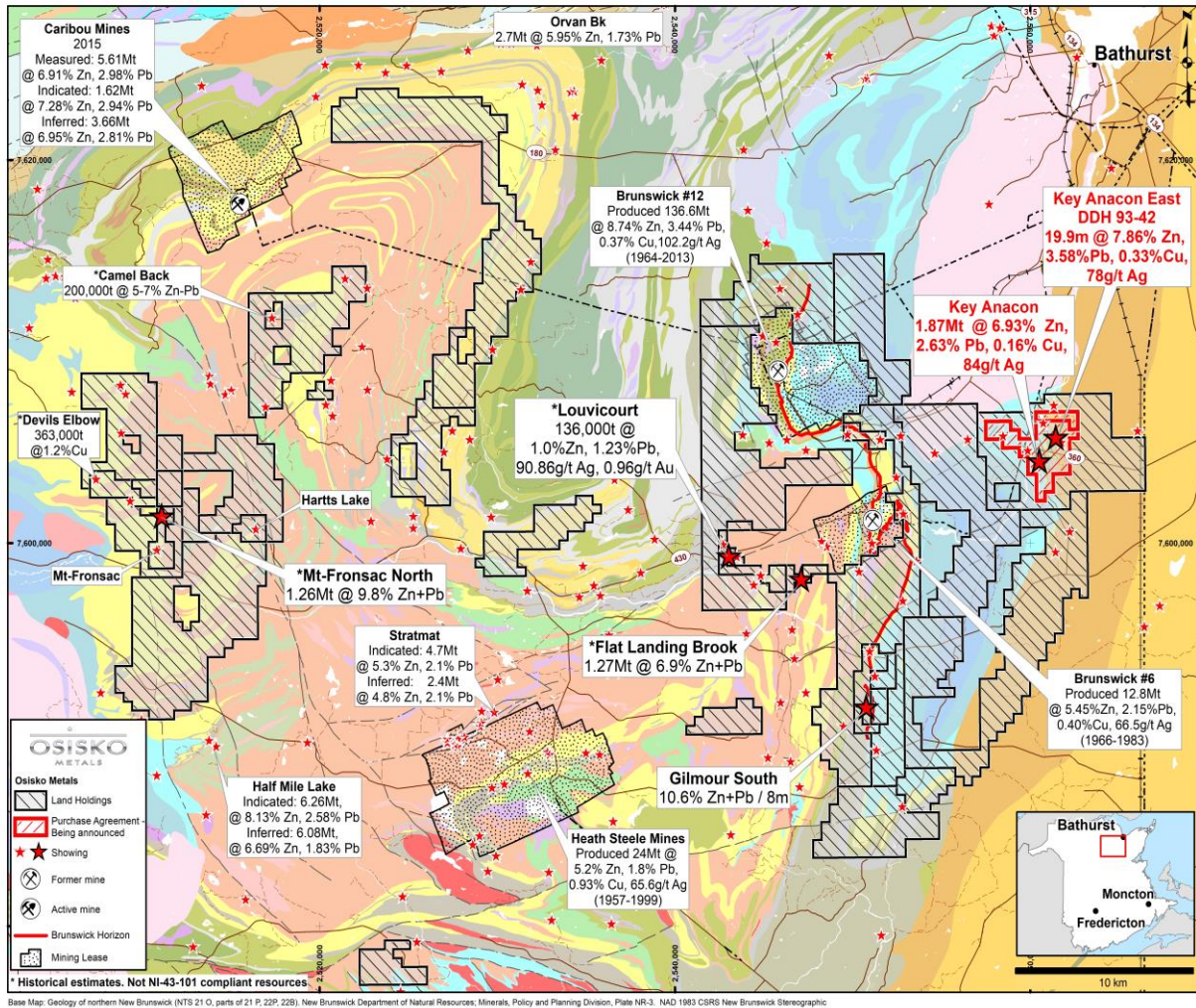


Figure 1 : Les ressources indiquées pour la propriété Key Anacon et les autres gîtes du CMB sont des ressources historiques non classées et ne sont pas conformes au Règlement 43-101. La Société ne considère pas ces estimations historiques comme des ressources minérales actuelles; elles sont présentées à titre indicatif uniquement.

## LA TRANSACTION KEY ANACON

Conformément à l'entente d'achat intervenue entre le vendeur et Métaux Osisko, la Société fera l'acquisition d'une participation indivise de 100 % dans les claims Key Anacon et aura les droits exclusifs d'explorer et de développer le projet en contrepartie des éléments suivants :

- i. Un paiement de 1 million de dollars (750 000 \$ payable en espèces et 250 000 \$ payable en une valeur équivalente d'actions ordinaires de Métaux Osisko évaluées au prix moyen pondéré en fonction du volume sur la période de 5 jours précédant la date de clôture de la transaction);
- ii. Un paiement additionnel de 500 000 \$ (payable en une valeur équivalente d'actions ordinaires de Métaux Osisko évaluées au prix moyen pondéré en fonction du volume sur une période de 20 jours, 24 mois suivant la signature de l'entente définitive);

- iii. Un paiement additionnel de 500 000 \$ en espèces à la date d'entrée en production commerciale.

La transaction demeure sujette à l'approbation de la Bourse de croissance TSX.

Jeff Hussey, président et chef de la direction de Métaux Osisko, a émis ces commentaires : « Nous sommes très heureux d'annoncer l'acquisition des gîtes historiques de Key Anacon, puisque ceux-ci contribueront des ressources significatives et pourraient devenir la pierre angulaire du concept envisagé par Métaux Osisko de regrouper plusieurs gisements pour alimenter une usine centrale dans la partie est du CMB. Des travaux de forage sont prévus, soit environ 12 000 mètres de forage, dans le but d'explorer le secteur et tenter d'accroître les ressources historiques globales et les rendre conformes aux dispositions du Règlement 43-101. »

### **Personne qualifiée**

Robin Adair est un géologue professionnel enregistré au Nouveau-Brunswick et est vice-président à l'exploration pour Métaux Osisko. Il est la personne qualifiée responsable des données techniques présentées dans ce communiqué.

### **À propos de Métaux Osisko**

Métaux Osisko est une société canadienne d'exploration et de développement créant de la valeur ajoutée dans l'espace des métaux de base avec une emphase sur le zinc. En 2017, la Société a acquis plus de 50 000 hectares de terrains dans le camp minier de Bathurst (« CMB »). L'objectif est d'y développer un portefeuille d'actifs comptant plusieurs gisements qui pourraient alimenter une usine centrale. En parallèle, Métaux Osisko surveille plusieurs pairs axés sur les métaux de base pour des opportunités d'acquisition de projets. Au Québec, la Société a fait l'acquisition de 42 000 hectares couvrant 12 propriétés d'exploration préliminaire pour le zinc dont l'avancement se fera de façon sélective. Redevances Aurifères Osisko Ltée (TSX/NYSE : OR) et Minière Osisko inc. (TSX : OSK) sont des actionnaires importants de la Société.

---

**Pour obtenir plus de renseignements sur Métaux Osisko, veuillez visiter le site [www.osiskometals.com](http://www.osiskometals.com) ou contacter :**

#### **Jeff Hussey**

Président et chef de la direction  
Métaux Osisko  
(514) 861-4441  
Courriel : [info@osiskometals.com](mailto:info@osiskometals.com)  
[www.osiskometals.com](http://www.osiskometals.com)

#### **Christina Lalli**

Directrice, Relations avec les investisseurs  
Métaux Osisko  
(514) 861-4441  
Courriel : [info@osiskometals.com](mailto:info@osiskometals.com)  
[www.osiskometals.com](http://www.osiskometals.com)

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué.*

### **Mise en garde à propos des renseignements prospectifs**

*Le présent communiqué contient des « renseignements prospectifs » au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, qui sont basés sur des attentes, des estimations et des projections en date du présent communiqué. Les renseignements prospectifs comportent des*



*risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les événements, les résultats, le rendement, les perspectives et les opportunités réels soient sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés dans les renseignements prospectifs. Les renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué comprennent notamment : l'utilisation du produit du financement; les délais et la capacité de la Société, le cas échéant, d'obtenir l'approbation finale du financement de la Bourse de croissance TSX; une dispense étant disponible en vertu du Règlement 61-101 et de la Politique 5.9 de la Bourse de croissance TSX quant aux obligations d'évaluation officielle et d'approbation des porteurs minoritaires pour chacune des opérations avec des parties apparentées; les objectifs, buts et autres plans pour l'avenir; les énoncés portant sur les résultats d'exploration et les plans d'exploration. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des renseignements prospectifs comprennent notamment : le fait que les dépenses en immobilisations et les coûts d'exploitation soient très différents des estimations; la nature préliminaire des résultats d'essais métallurgiques; les délais ou l'incapacité d'obtenir les approbations gouvernementales, environnementales ou autres requises pour les projets; les incertitudes quant à la disponibilité et au coût du financement requis dans l'avenir; les changements des marchés des capitaux propres; l'inflation; les fluctuations des prix des matières premières; les délais dans le développement des projets; les autres risques inhérents au secteur de l'exploration et du développement minier; et les risques décrits dans les documents publiés par la Société déposés sur SEDAR au : [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Bien que la Société soit d'avis que les hypothèses et les facteurs pris en compte dans la préparation des renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué sont raisonnables, l'on ne devrait pas se fier indûment à ces renseignements, lesquels s'appliquent uniquement en date du présent communiqué, et rien ne garantit que les événements décrits se produiront dans les délais indiqués ou à tout autre moment. La Société décline toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser tout renseignement prospectif, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par la loi.*

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué. Aucune bourse, commission des valeurs mobilières ou autre autorité réglementaire n'a approuvé ni désapprouvé les renseignements contenus dans les présentes.*